



Assemblée générale

Distr. générale
14 mars 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 116 c) de la liste préliminaire*

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Note du Secrétaire général

1. L'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose :

« **Article 20**
Comité des placements

Le Comité des placements se compose de neuf membres, nommés par le Secrétaire général après avis du Comité mixte [de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies] et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et dont la nomination est confirmée par l'Assemblée générale. »

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

Masakazu Arikawa (Japon)**

Emilio J. Cardenas (Argentine)***

Fernando G. Chico Pardo (Mexique)***

Madhav Dhar (Inde)**

Nemir A. Kirdar (Iraq)**

William J. McDonough (États-Unis d'Amérique)*

Khaya Ngqula (Afrique du Sud)***

* A/62/50.



Hélène Ploix (France)*

Jürgen Reimnitz (Allemagne)*

* Mandat expirant le 31 décembre 2007.

** Mandat expirant le 31 décembre 2008.

***Mandat expirant le 31 décembre 2009.

3. Les mandats de M. McDonough, M^{me} Ploix et M. Reimnitz venant à expiration le 31 décembre 2007, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante-deuxième session, à confirmer la nomination de trois personnes désignées par le Secrétaire général pour pourvoir les sièges qui deviendront ainsi vacants. Ces personnes seront nommées pour un mandat de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2008.

4. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figurait le nom des personnes dont elle recommandait la confirmation. Il est proposé de procéder de même à la soixante-deuxième session.
